

Respecter les consignes de tri,
c'est l'assurance d'une campagne de collecte réussie !

Les plastiques agricoles trop souillés ne peuvent être recyclés

Utiliser des sacs de collecte pour conditionner les ficelles, filets et films d'enrubannage

Les plastiques agricoles mal conditionnés se dispersent dans la nature et polluent le secteur

COMMENT PRÉPARER VOS PLASTIQUES ?

SÉPAREZ LES TYPES DE PLASTIQUES

*Demander des sacs de collecte jaunes à votre distributeur

Respecter l'engagement des responsables de site et des autres agriculteurs : apporter des déchets non souillés et conditionnés !

Ne pas suivre les consignes de tri c'est se voir refuser l'apport de ses déchets par le responsable de site ;

L'ensemble des agriculteurs du secteur sont pénalisés et les agriculteurs devront gérer eux-mêmes leurs déchets si le transporteur refuse de collecter les déchets !

